Corps des ingénieurs des ponts des eaux et des forêts

Grille de groupes de fonctions (Cf. annexe 4.1 Eléments d'appui au classement des postes dans les groupes de fonctions)

Groupe de fonctions		Libellé des fonctions Administration centrale, établissements et services assimilés				
Groupe 1	Sous-groupe 1.1		 Membre du bureau (Président de section, président de l'Autorité environnementale) chef du BEATT 			
	Sous-groupe 1.2	- DAC adjoint - délégué aux cadres dirigeants	- Coordonnateur de mission d'inspection générale territoriale, Président de MRAE métropolitaine hors Corse	- directeur SCN rattaché à une DAC		
	Sous-groupe 1.3		- Coordonnateur de collège, coordonnateur des inspecteurs santé et sécurité au travail, président de MRAe Corse et des DOM et TOM, président de commission spéciale, directeur de l'autorité de la qualité de service dans les transports (AQST), coordonnateur de la mission d'inspection générale des sites et paysages, secrétaire général adjoint, secrétaire général du collège des présidents de MRAe			
Groupe 2	Sous-groupe 2.1	- adjoint à un chef de service en administration centrale	- membres permanents	- directeur SCN rattaché à un service d'AC		
	Sous-groupe 2.2	- adjoint à un sous-directeur - chef de département (avec bureaux) - directeur CVRH	- chef de division au BEATT	- responsable entité de niveau supérieure à 2		
supérieur à une so - chargé de missio sous-direction) - adjoint à un chef		- chef de bureau, mission, département (rattachement supérieur à une sous-direction) - chargé de mission (rattachement supérieur à une sous-direction) - adjoint à un chef de département, de mission (avec bureaux ou équivalent)	 chargé de mission, chef de bureau, secrétaire général de mission d'inspection générale territoriale, secrétaire général de section, inspecteur santé et sécurité au travail enquêteur au BEATT 	- chargé de mission rattachement direction - responsable entité de niveau 2 (encadrement de plus de 40 agents		
	Sous-groupe 3.2	- chargé de mission (rattachement sous-direction) - chef de bureau ou équivalent (rattachement sous- direction ou équivalent)		- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité supérieure à 2 - responsable entité de niveau 2		
Groupe 4	Sous-groupe 4.1	- adjoint à un chef de bureau - fonctions rattachées à un bureau		- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité de niveau 2 - adjoint d'une entité de niveau 2		
	Sous-groupe 4.2			- chargé d'études, chargé de mission		

Groupe de fonctions		Libellé des fonctions Services déconcentrés, établissements et services assimilés						
Groupe 1	Sous-groupe 1.1							
	Sous-groupe 1.2					- directeur DIR		
Groupe 2	Sous-groupe 2.1	- chef de la délégation de bassin - chef de service aménagement du réseau (DRIEA) - chef de service exploitation et entretien du réseau (DRIEA) - directeur de la politique scientifique et technique (DRIEA)	- adjoint au directeur DREAL			- adjoint au directeur DIRM, DIR		
	Sous-groupe 2.2	- chef de service fonctionnel DRI - adjoint d'un chef de service en groupe 2.1	- chef de service	- adjoint de directeur (hors emploi DATE)	- adjoint de directeur (hors emploi DATE)	- responsable entité de niveau supérieure à 2		
Groupe 3	Sous-groupe 3.1	- chef de service en UT DRIHL ou DRIEA - chef d'UT DRIEE - chargé de mission rattachement direction - adjoint d'un chef de service fonctionnel DRI en groupe 2.2 - responsable d'une entité de niveau 2 (plus de 40 agents)	- adjoint chef de service - chargé de mission rattachement direction - responsable entité de niveau 2 (encadrement de plus de 40 agents)	- chef de service - chef de mission rattachement direction	- chef de service (plus de 30 agents) - chef de mission rattachement direction	- chargé de mission rattachement direction - responsable entité de niveau 2 (encadrement de plus de 40 agents		
	Sous-groupe 3.2	- chargé d'études, chargé de mission rattaché à un service - responsable d'une entité de niveau 2 - adjoint d'un responsable d'une entité de niveau 2 plus de 40 agents) - adjoint de chef de service en groupe 3.1	 chargé d'études, chargé de mission rattaché à un service responsable entité de niveau 2 	- chargé de mission rattaché à la direction - adjoint d'un chef de service - responsable entité de niveau 2	- chef de service - chargé de mission rattaché à la direction - adjoint d'un chef de service (plus de 30 agents)	- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité supérieure à 2 - responsable entité de niveau 2		
Groupe 4	Sous-groupe 4.1	- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité de niveau 2 - adjoint d'une entité de niveau 2 - responsable d'une entité de niveau 1	 chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité de niveau 2 adjoint d'une entité de niveau 2 		- chargé d'études, chargé de mission rattaché à un service - responsable territorial - adjoint d'un chef de service	- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité de niveau 2 - adjoint d'une entité de niveau 2		
	Sous-groupe 4.2	- chargé d'études, chargé de mission rattaché à une entité de niveau 1	- chargé d'études, chargé de mission		- chargé d'études, chargé de mission	- chargé d'études, chargé de mission		

Gestion de l'IFSE

INGENIEURS DES PONTS, DES EAUX ET DES FORÊTS					
Ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts (IGPEF)					
		SOCLES/MAXIMUM ¹	SOCLES/MAXIMUM ¹	SOCLES/MAXIMUM ¹ Avancemen	
		AC/SD idf ³	Autres SD	AC/SD idf ³ / Autres	
	ss.gpe 1.1	57 120 €	/	ICPEF→	IGPEF
GROUPE 1	ss.gpe 1.2	49 500 €	51 000 €	3 000	0€
	ss.gpe 1.3	47 500 €	/		
GROUPE 2	ss.gpe 2.1	45 000 €	42 000 €		
GROOT E 2	ss.gpe 2.2	40 000 €	36 300 €		
	Ingénie	urs en chef des ponts, des e			
		SOCLES/MAXIMUM ¹	SOCLES/MAXIMUM ¹	Avance	
		AC/SD idf ³	Autres SD	AC/SD idf ³	Autres SD
GROUPE 1	ss.gpe 1.2	43 500 €	46 300 €	IPEF→	
GROOPE 1	ss.gpe 1.3	42 000 €	/	1 500 €	
GROUPE 2	ss.gpe 2.1	39 000 €	37 000 €		
GROOPE 2	ss.gpe 2.2	37 000 €	31 800 €		
GROUPE 3	ss.gpe 3.1	33 500 €	29 800 €		
GROUPE 3	ss.gpe 3.2	31 000 €	27 300 €]	
GROUPE 4	ss.gpe 4.1	25 000 €	23 000 €	1	
	Ing	énieurs des ponts, des eaux	x et des forêts (IPEF)		
		SOCLES/MAXIMUM ¹	SOCLES/MAXIMUM ¹	Entrée dan	_
		AC/SD idf ³	Autres SD	AC/SD idf ³	Autres SD
GROUPE 2	ss.gpe 2.1	35 500 €	30 300 €	→ IF	
GROOT E E	ss.gpe 2.2	32 000 €	28 300 €	Socle du group	
GROUPE 3	ss.gpe 3.1	29 000 €	25 600 €	d'arri	vée
GROOT ES	ss.gpe 3.2	27 000 €	22 900 €		
GROUPE 4	ss.gpe 4.1	23 000 €	20 900 €		
GROOT E 4	ss.gpe 4.2	/	14 300 €		
	Chang	. groupe de fonctions ou so		ı	
			AC/SD idf ³	Autre	s SD
vers un ou plusie		-groupe(s) ascendant(s)	2 000 €	2 000 €	
	Chang.de post	e au sein d'un même group	e ou sous-groupe de fonct	ions	
			AC/SD idf ³	Autre	s SD
Evolution ²			1 200 €	1 200 €	
		Mutation AC/SD idf ³		1	
			AC/SD idf ³ → Autres SD	Autres SD →	
IGPEF			-1 650 €	3 300 €	
ICPEF			-1 350 €	2 700 €	
IPEF			-1 050 €	2 100 €	
-	um en gestion pour les n				
² sous réserve d'une (pour les services d		le dernier poste et si changem	ent de service d'affectation ou d	de résidence admi	nistrative
• •		IEAT (DRIEA/ DRIEE) / DRIHL / L	DDI 77-78-91-95		
		, , ,,,			

COMPLEMENTS				
Fonctions en DREAL Auvergne Rhône-Alpes, Grand-Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie :				
- Chef de service	3 000 €			
- Adjoint de chef de service, chef de département et adjoint de chef de département	1 500 €			
Affectation en Corse				
Tous grades	220€			